



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Polémique autour de Merwane Benlazar

Question au Gouvernement n° 383

Texte de la question

POLÉMIQUE AUTOUR DE MERWANE BENLAZAR

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Farida Amrani.

**Mme Farida Amrani** . « Un influenceur d'Allah », « un voyageur temporel du VIIe siècle bédouin », « un salafiste bon teint », « une étape importante de la conquête islamiste a été franchie » : des médias Bolloré aux réseaux sociaux en passant par le Sénat, une cabale raciste et islamophobe lancée par votre camp politique, madame la ministre de la culture, et alimentée par l'extrême droite se met en marche contre Merwane Benlazar, humoriste qui est intervenu sur France 5 dans l'émission « C à vous ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs du groupe EcoS.*) Son tort : un pull ample, un bonnet Zara, une barbe, mais surtout le fait d'être arabe (Exclamations sur les bancs du groupe RN) ; voilà ce qui lui aura valu quinze menaces par minute pendant plusieurs jours. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs du groupe EcoS.*) La chasse aux sorcières est ouverte pour exhumer, tronquer, sortir de leur contexte des mots et des blagues afin de salir et de disqualifier leur auteur, avec pour but une mort médiatique et professionnelle.

**Mme Émilie Bonnivard** . On voit où sont vos priorités !

**Mme Farida Amrani** . Le processus est bien rodé, Merwane n'est pas le premier à subir ces raids numériques, qui visent ceux dont le seul tort est d'être d'apparence arabo-musulmane. (*Protestations sur les bancs du groupe RN.*) « Il ne sera plus à l'écran » : c'est par ces mots que vous avez réagi la semaine dernière au Sénat. Le message envoyé à une partie de nos compatriotes est désastreux et dévastateur. C'est une faute politique. (Mme Hanane Mansouri s'exclame.) Alors que le budget de votre ministère subit une saignée – une baisse de plus de 150 millions d'euros, qui aura des conséquences catastrophiques sur la création culturelle et la transmission des savoirs –, vous avez choisi de consacrer votre temps à une polémique raciste montée de toutes pièces. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Madame la ministre, êtes-vous désormais directrice des programmes de l'audiovisuel public ? Allez-vous admettre que cette éviction relève d'une censure islamophobe pure et simple ? Ou allez-vous continuer à nous faire croire que la plus grande menace pour la République, c'est un bonnet, une barbe et un pull trop grand sur France 5 ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP, dont les députés se lèvent, ainsi que sur les bancs du groupe EcoS et sur plusieurs bancs du groupe SOC.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre de la culture.

**Mme Rachida Dati**, *ministre de la culture* . Je répéterai ce que j'ai déjà dit tout en précisant mon propos. Vous savez très bien que le recrutement des chroniqueurs et des journalistes relève soit de l'antenne, soit de la

production, et non du ministère de la culture. S'agissant de l'humoriste en question, a-t-il tenu des propos répréhensibles à l'antenne ? (« *Non !* » sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Non – je l'ai dit et je le redis –, ni sur France Inter ni dans « C à vous ». A-t-il, par le passé, tenu des propos qui ont pu heurter, choquer ou blesser ? Oui. (Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

**M. Raphaël Arnault** . Et Éric Zemmour, non ?

**Mme Rachida Dati, ministre** . Voulez-vous écouter ma réponse ? (*Mêmes mouvements.*) On parle d'un humoriste ; pourquoi évoquer Zemmour ? Ce n'est pas la même chose. (Applaudissements sur les bancs du groupe DR.) Parle-t-on d'une quelconque condamnation ? Les propos en question ne tombent pas sous le coup d'une qualification pénale, alors arrêtez de m'interrompre et écoutez-moi jusqu'au bout ! (Les exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP se poursuivent.)

**Mme Émilie Bonivard** . Peut-on faire respecter le calme ?

**M. Michel Herbillon** . Madame la présidente, et si vous présidiez ?

**Mme Rachida Dati, ministre** . Les propos de Merwane Benlazar étaient-ils, donc, pénalement répréhensibles ? Non. Étaient-ils choquants ? Oui. Je répète : l'antenne et la production disposent d'une entière liberté dans le choix et le recrutement des animateurs et des journalistes ; je n'y prends aucune part.

En revanche, je rejoins votre indignation sur un point : rien ne justifie la déferlante de haine, le racisme ni l'essentialisation systématique. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*) Mais cela vaut aussi pour l'humoriste en question, qui devrait, de son côté, arrêter de dire qu'il a été viré par une Arabe ! (Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur plusieurs bancs du groupe EPR.)

**Un député du groupe EPR** . Deux poids, deux mesures !

## Données clés

**Auteur** : [Mme Farida Amrani](#)

**Circonscription** : Essonne (1<sup>re</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 383

**Rubrique** : Discriminations

**Ministère interrogé** : Culture

**Ministère attributaire** : Culture

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le** : 12 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 février 2025